

# la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE  
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>

## POUR UNE TERRE VIVABLE ET VIVANTE

« Pour éviter une misère généralisée et une perte catastrophique de biodiversité, l'humanité doit adopter une alternative [à] la pratique qui est la sienne aujourd'hui. » Suite à cette alerte lancée par plus de 15 000 scientifiques de 184 pays, au moment où se tenait, début novembre, à Bonn, la COP 23 (23<sup>e</sup> Conférences des Nations unies sur les changements climatiques), on aurait pu attendre des États qu'ils expliquent comment ils comptaient désamorcer la bombe climatique.

Malheureusement, il n'en a rien été ! Le sommet organisé par Macron à Paris, le 12 décembre, deux ans après « l'accord historique » de Paris (COP 21), parle à nouveau de passer aux actions concrètes, comme mettre la finance publique et privée au service de l'action climat. Belle occasion, pour lui, de fanfaronner aux côtés des grands de ce monde !

Car la Loi Hulot, qui affiche l'ambition de « mettre fin à l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures », vient d'être votée avec trop de concessions aux lobbies et d'exceptions de toutes sortes pour tenir ses promesses. Vidé de toute ambition, ce texte ne sera pas la loi exemplaire et historique promise et attendue, confirmant Macron et son gouvernement comme des spécialistes... de la communication.

Pour autant, il ne faut pas céder au fatalisme, ni enterrer l'objectif des 2°C, pas plus que l'ONU comme cadre des négociations. Il faut combattre les décisions qui nous en éloignent, et puiser le souffle éthique et politique là où il se trouve. Des mobilisations contre le charbon en Allemagne à celles des populations indigènes pour préserver leurs terres, en passant par les nombreuses expériences citoyennes, la société est comme souvent en avance sur les États.

Et si l'on veut parler sérieusement de finance et de climat, préserver une terre vivable et vivante impose de réorienter les financements vers la construction de sociétés justes et durables. C'est pourquoi, nous réclamons « Pas un euro de plus pour les énergies du passé » (et les activités destructrices du climat), mot d'ordre de la mobilisation citoyenne du 12 décembre.

Pour en savoir plus :  
<https://pasuneurodeplus.info/>

## CINÉ-DÉBAT « FAJARA »

### CALAIS : SUR LE CHEMIN DE L'ESPOIR

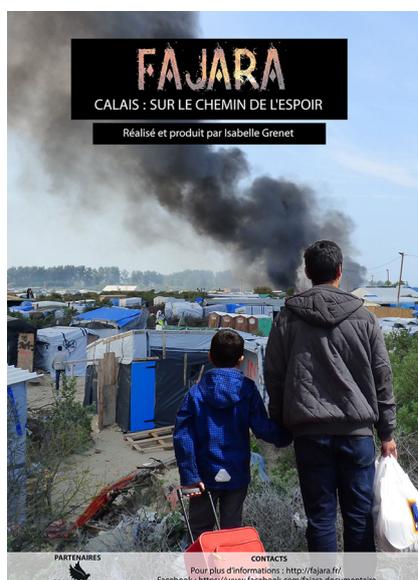
Un film documentaire d'Isabelle Grenet (70 mn, 2016)

**Jeudi 14 décembre à 19 h 30**

Centre d'animation de la Place des Fêtes  
2-4, rue des Lilas, Paris 19<sup>e</sup>

Métro Place des Fêtes (ligne 7bis ou 11)

**ENTRÉE  
LIBRE**



Les médias ont bien diffusé sur le démantèlement de la Jungle de Calais mais, dans la mesure où les journalistes n'étaient pas les bienvenus, que s'y est-il réellement passé ? La réalisatrice s'est immergée dans la jungle pendant dix mois et y a suivi deux frères afghans (le plus jeune a 7 ans). « Fajara » est le cri qu'ils lancent pour accompagner leur victoire ou leur révolte.

Isabelle Grenet apporte un autre regard sur la jungle et les autres camps de réfugiés à nos frontières. Elle montre ce qui s'est passé et continue de se passer dans ces lieux. À voir et à partager avec le plus grand nombre pour que nous ne puissions pas dire : « Nous ne savions pas ! ». L'entrée est gratuite mais un « chapeau » sera organisé.

La réalisatrice sera présente pour animer le débat qui suivra la projection

## À VOS AGENDAS !

**Pas 1 euro de plus pour les énergies du passé !, mardi 12 décembre, à 8 h 30**, au lever du soleil, Attac organise, une vague citoyenne sur le parvis du Trocadéro, le jour du sommet de E. Macron sur le financement du climat. Pour s'y préparer, des ateliers sont ouverts samedi 09, dimanche 10 et lundi 11. Renseignements sur : <https://pasuneurodeplus.info/>

**Tribunal permanent des peuples (TPP), les 4 et 5 janvier**, pour identifier et juger la chaîne de co-responsabilités des violences subies par les personnes migrantes et réfugiées sur tout leur parcours. Auditions et délibérations du jury au CICP, 21 ter rue Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>.

**Festival Mousem de l'immigration et de la Tricontinentale, les 6 et 7 janvier**, à Gennevilliers, pour se réapproprier la mémoire des luttes du passé et les mettre au service de nos combats actuels. La sentence du TPP sera lue à la séance plénière du 7 janvier. Contact : [national@atmf.org](mailto:national@atmf.org) ou [festival67janvier@orange.fr](mailto:festival67janvier@orange.fr)

## ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Site Attac France : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

Comité local 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> :  
[attacparis19-20@attac.org](mailto:attacparis19-20@attac.org) ou  
1-3 rue Frédéric-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :  
<http://attac-paris19-20.org/>

Attac est présente  
dans plus de quarante pays.

